

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Conflit de travail au Port de Montréal et dépôt d'une loi spéciale

Un geste courageux pour éviter la paralysie de l'économie québécoise

Québec, le 27 avril 2021 – La Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) salue le dépôt du projet de loi présenté aujourd'hui à la Chambre des communes par la ministre du Travail, Filomena Tassi, et qui permettra de reprendre les activités au Port de Montréal, plaque tournante du commerce maritime.

Dans un monde idéal, une entente négociée entre les parties aurait été préférable. Or, la trêve de sept mois et le blitz de négociations des derniers jours n'ont pas permis de rapprocher suffisamment les parties et d'éviter la grève qui sévit depuis hier.

« Chaque heure qui passe met à mal l'économie du Québec. En temps de pandémie où le maintien des chaînes d'approvisionnement est névralgique et à un moment où l'économie québécoise souffre déjà des affres de la COVID-19, on ne peut accepter que l'écosystème maritime fonctionne au ralenti. Des milliers d'entreprises exportatrices et importatrices deviennent les victimes collatérales d'un conflit de travail pour lequel elles ne sont pas parties prenantes. Avec le dépôt de ce projet de loi, le gouvernement fédéral pose un geste courageux, mais nécessaire », souligne Mathieu St-Pierre, président-directeur général de la Sodes.

La Sodes invite tous les partis politiques représentés au Parlement fédéral à faciliter l'adoption du projet de loi, et ce, de la manière la plus diligente possible.

L'industrie maritime transporte 80 % des biens consommés par les Québécois et elle contribue à hauteur de 2,3 milliards de dollars au PIB du Québec.

À propos de la SODES

La Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de protéger et de promouvoir les intérêts économiques du Saint-Laurent. Elle représente la communauté maritime, ce qui inclut des intervenants privés et publics dont les activités ont un impact direct ou indirect sur l'économie du fleuve, et ce, dans toutes les régions du Québec. La Sodes se veut l'interlocutrice privilégiée des gouvernements en ce qui a trait au développement et à la vie économique du Saint-Laurent, que ce soit en matière de transport des marchandises et des passagers, de développement régional ou d'environnement.

-30-

Source : Mathieu St-Pierre
Président-directeur général
Société de développement économique du Saint-Laurent
T 418 648-4572, poste 200
Mathieu.St-Pierre@st-laurent.org